

La médisance, le plus terrible des vices ?



Partager
754

[Père Jean-François Thomas, sj](#) | 05 novembre 2018

Est-ce vraiment par amour du bien et du vrai que tant de médisants enfourchent des montures vengeresses pour se répandre sur les turpitudes d'autrui, comme des juges intraitables ?

Ces temps sont ceux des hystéries collectives, de l'obsession du bien alors que le mal sous toutes ses formes est encensé et encouragé, de la poursuite utopique d'une perfection qui ne répond plus à des critères transcendants mais à de vagues principes moraux instables, relatifs et interchangeables. Les scandales réels ou supposés qui secouent à la fois le monde et l'Église depuis quelque temps laissent libre cours aux instincts les plus vils de l'être humain. Est-ce vraiment par amour du bien et du vrai que tant de personnes enfourchent soudain des montures vengeresses pour récolter toutes les turpitudes des autres et pour s'ériger comme des juges intraitables ? Rien n'est moins certain.

La poutre de son œil

Pourtant cette tentation est fort bien partagée et parfois même érigée en vertu. Aurions-nous oublié les paroles très claires de Notre Seigneur à ce sujet ? Il rejette toute possibilité de calomnie et de médisance lorsqu'il invite chacun à regarder d'abord la poutre de son œil (Mt 7, 3-5), et également lorsqu'il indique la manière à suivre, très graduée et graduelle, pour aider un pécheur à sortir de son péché (Mt 18, 15). Nous ne faisons pas grand cas de cet enseignement, préférant souvent appliquer nos propres mesures, jugées plus efficaces et plus drastiques. Il est tellement plus facile de s'occuper du ménage qui n'est pas fait chez les autres... Et puis les péchés de langue nous semblent être si véniels. Cependant l'apôtre saint Jacques prévient : « Si quelqu'un s'imagine être religieux sans mettre un frein à sa langue, sa religion est vaine » (Jc 1, 26).

Lire aussi :

Une prière contre les médisances

La frontière est mince entre la calomnie, censée révéler une faute réelle, et la médisance, murmurant à mots couverts pour salir la réputation d'une personne. Le médisant se persuade qu'il fait œuvre pie, tout en se plaçant lui-même en dehors et au-dessus de la condition humaine ordinaire puisqu'il semble prétendre qu'il ne peut en aucun cas être l'auteur d'une faute. Le prédicateur [Massillon](#), dans son *Petit Carême*, soulignait que « la médisance est un feu dévorant qui flétrit tout ce qu'il touche ». Il est mystérieux et scandaleux de découvrir que la médisance est une lèpre courante de l'esprit qui se dit chrétien. [Alfred Fabre-Luce](#), avant sa conversion, se plaignait d'entendre tant de méchancetés dans la bouche des écrivains très catholiques qu'il fréquentait. Il n'échappa pas à ce travers une fois baptisé. Molière ne manqua pas de dénoncer la médisance des âmes pieuses dans son *Tartuffe* :

« Contre la médisance il n'est point de rempart,
À tous les sots discours n'avons donc nul égard.
Efforçons-nous de vivre en toute innocence,
et laissons aux causeurs une pleine licence. »

Complaisance pour les bourbiers

Des royaumes se sont écroulés à cause de la médisance, comme celui de France au XVIII^e siècle, accablé par les mensonges des jansénistes, des francs-maçons, des libertins. Des êtres sont détruits par la rumeur diffusée, rumeur lâche puisque celui qui en est l'auteur avance à visage masqué, se gardant bien de s'exposer ou de se faire connaître. Le jésuite Bourdaloue indiquait dans un de ses célèbres sermons : « Qu'est-ce donc que la médisance ? C'est comme une grêle qui ruine, dans un jour et même en beaucoup moins de temps, l'ouvrage de vingt années de travaux, de précautions, de mesures » (*Exhortation sur les faux témoignages rendus contre Jésus Christ, t. II*).

Le propre de la médisance est justement cette volée de flèches, tirées d'un endroit caché, qui s'éparpillent au hasard et qui touchent nécessairement une cible, peu importe laquelle : il suffit que la flèche se plante quelque part pour que l'empoisonnement commence. Arracher la flèche ne sert à rien, la blessure demeurera à jamais, y compris lorsque le médisant revient d'aventure sur ses dires, ou lorsqu'il disparaît. Comme le dit Boileau dans ses *Satires*, « c'est un méchant métier que celui de médire ». Il n'empêche que les apprentis sont nombreux et se disputent la palme. Même Voltaire, pourtant passé maître dans l'art de la médisance — ne serait-ce qu'envers ses anciens professeurs jésuites — reconnaît la nocivité d'une telle activité, écrivant dans son *Épître sur la calomnie* : « Rebut du sage, elle est l'esprit des sots. »



Lire aussi :

Le vice dont il est le plus difficile de se défaire

D'ailleurs elle conduit à dire ensuite du mal de tous les hommes, et pas simplement de celui qui fut à l'origine la cible initiale. Elle dissout toute charité et habitue l'âme à ne visiter que les bourbiers. Certains êtres s'y complaisent, y compris ceux qui prétendent ne demeurer que dans la lumière. Léon Bloy, dans *Le Sang du pauvre*, nous livre cette description cruelle, dont il a le secret, hélas très fidèle à la réalité :

« Vois cette dévote à museau de crocodile dont la gueule de médisance a dévoré vingt réputations ; vois cette pénitente à figure d'hyène affamée, cramponnée à tous les confessionnaux, ouvrière d'épouvante et provocatrice de malheur, qui travaille, dix heures par jour, à se confectionner un cilice avec de la corde de pendu ; et cette autre, mangeuse d'innocences et mangeuse d'eucharistie, qui n'a pas d'égale pour flairer les cœurs en putréfaction. »

Pour faire le mal, et non servir la vérité

Il serait bon de trouver profit à lire saint Thomas d'Aquin dans la *IIa-IIae* de sa *Somme théologique*, les questions 73 et 74 qui traitent justement de la diffamation et de la médisance. Il cite l'*Écclésiaste* (10, 11) : « Le serpent mord sans faire de bruit ; celui qui diffame en secret ne fait pas autre chose. » Le propre de la diffamation n'est pas d'attenter à l'honneur de la personne mais à sa réputation, ceci en la dénigrant dans le secret, afin que ceux qui entendent ces paroles ou ces sous-entendus se forgent une mauvaise opinion de celui qui est visé. Le préjudice est le but poursuivi, jamais la défense de la vérité ou la victoire du bien. Voilà pourquoi il s'agit d'un péché mortel et non point d'un innocent passe-temps qui dépasserait les bornes (cf. q.73, art 2).



Lire aussi :

Pratiquez-vous la gentillesse ?

Saint Paul écrit aux Romains : « Les diffamateurs sont loin de Dieu. » Certes, il ne s'agit ni de l'homicide, ni de l'adultère, mais la parole mauvaise, entretenue, et non pas simplement proférée par étourderie, peut tuer un homme, non point physiquement mais moralement. Le fait même d'écouter un diffamateur sans le reprendre constitue une complicité à son péché. Saint Jérôme, cité par saint Thomas, prescrit : « Veille à ce que ta langue ou tes oreilles ne te démanagent, je veux dire que tu ne diffames personne, ou que tu n'écoutes pas les autres quand ils diffament. » Notre cas s'aggrave si nous écoutons et si, ensuite, nous colportons à notre tour, comme cela arrive le plus souvent. Saint Thomas va encore plus loin en précisant que la médisance est une diffamation poussée à l'extrême, de façon vicieuse, puisqu'elle cherche à diviser les amis. La diffamation qui sème le trouble dans l'esprit d'un ami vis-à-vis de son ami, qui provoque la rupture, qui détruit ces liens uniques, est médisance : « Le diffamateur veut noircir la réputation de son prochain ; aussi s'attache-t-il surtout à souligner les fautes du prochain qui sont de nature à ruiner ou à diminuer sa réputation. Mais le médisant cherche à diviser les amis » (q.74, art 1). La perte de ses amis par celui qui est diffamé et objet de médisance est une mort pire que celle de la perte de sa réputation aux yeux d'étrangers. Depuis Aristote, l'amitié a été louée comme un des biens les plus précieux et saint Thomas ne manque pas de le souligner également :

« Nous avons déjà dit plusieurs fois que le péché contre le prochain est d'autant plus grave qu'il lui porte plus de préjudice, et celui-ci est d'autant plus grand qu'il détruit un bien plus grand. Or un ami est le plus précieux des biens extérieurs, car, remarque Aristote, « personne ne peut vivre sans ami » ; et selon l'Écriture (Si 6, 15), « il n'y a rien de comparable à un ami fidèle ». Or, justement, la réputation que la diffamation détruit, est surtout nécessaire pour nous rendre dignes d'amitié. Aussi la médisance est-elle un péché pire que la diffamation et même que l'injure, car dit encore Aristote : « L'amitié est préférable aux honneurs. Il vaut mieux être aimé qu'honoré » (q.74, art 2).

Le moteur de la jalousie

Pourquoi perdre autant de temps — et son intégrité, et son honneur, à médire des autres, sous le fallacieux prétexte de dénoncer le mal, de vouloir la victoire du bien ? Joë Bousquet, dans son dernier roman composé durant l'occupation de la France par les Allemands, note : « Les médisants ressemblent aux malheureux qui n'ont pas eu leur part d'événements et doivent mener aux dépens de leurs voisins une existence parasitaire » (*Le Médisant par bonté*). La jalousie est donc un moteur essentiel de la diffamation et de la médisance. Celui qui fait ainsi marcher sa langue est un impuissant de l'existence qui a besoin de phagocyter les autres afin de se persuader qu'il est quelque chose. Il en arrive ainsi à envier les défauts qu'il dénonce ou qu'il invente. Il ne se contente pas de déloger de sa place, lorsqu'il le peut, celui qu'il salit, il se revêt, de plus, de toute une existence felatée, celle dont il rêve mais qu'il ne peut atteindre à cause de sa médiocrité.



Lire aussi :

Amitié : comment gérer la jalousie ?

Voilà pourquoi les pires médisants se trouvent souvent dans le cercle des amis proches, de ceux qui ont tout reçu de celui qu'ils attaquent sans remords et sans répit. Ils savent de plus que leur médisance initiale va se multiplier aussi rapidement que les rats et les cafards, chaque personne la recevant y ajoutant, par une nouvelle horreur, sa touche mortelle. Et puis, ils sont assurés que jamais rien ni personne ne pourra l'effacer, y compris lorsqu'elle se révélerait soudain avec des preuves intangibles comme totalement fausses.

Un vice sans fond

Chacun connaît l'histoire de saint Philippe Néri donnant, à une pénitente médisante, la pénitence suivante : plumer une poule en déambulant dans les rues de la ville, puis, dans un second temps, refaire le chemin et récupérer toutes les plumes. La femme, surprise, réagit en disant que ce second volet de la pénitence était impossible à réaliser. D'où la morale du saint : « Eh bien ! mon enfant, les médisances sont comme ces plumes que vous renoncez à pouvoir rattraper une fois que le vent les a dispersées. Vos paroles funestes sont allées dans toutes les directions ; rattrapez-les maintenant si vous le pouvez... ! Allez, et ne péchez plus. »

Nul ne devrait souhaiter, pas même à son pire ennemi, d'être le sujet de la médisance. S'y complaire, en entretenant soigneusement la diffamation, en organisant des relais, en ajoutant du matériel à chaque occasion, est un vice sans fond, bien pire que ce que la médisance est censée dénoncer. Faire taire sa conscience est toujours possible, en se revêtant alors des habits trop grands d'une justice implacable, en enfourchant des destriers qui ne sont pas les nôtres. Il est nécessaire d'y réfléchir avant de partir aboyer avec les chiens en ces temps où chacun se croit dépositaire du bien.

<https://fr.aleteia.org/2018/11/05/la-medissance-le-plus-terrible-des-vices/>